

Communications

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **80 (1929)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bilan au 1^{er} juillet 1929.

A. Société forestière.

	Fr.
Solde au 1 ^{er} juillet 1928	9.826, 32
Excédent des dépenses 1928/29	1.178, 61
Solde au 1 ^{er} juillet 1929	8.647, 71

Dont: 5.000, — fr. 1 obligation de la Kantonbank de Soleure.
 3.466, — „ en compte-courant à la Kantonbank de Soleure.
 181, 71 „ au compte de chèques Va/1079, à Soleure.
8.647, 71 fr.

B. Fonds pour publications.

Solde au 1 ^{er} juillet 1928	10.138, —
Excédent des dépenses 1928/29	3.703, 55
Solde au 1 ^{er} juillet 1929	6.434, 45

Dont: 5.980, 20 fr. au carnet de caisse d'épargne N° 167 164, de la
 Caisse d'épargne cantonale, à Soleure.
 454, 25 „ au compte de chèques Va/1079, à Soleure.
6.434, 45 fr.

C. Fonds pour voyages d'étude de la Société forestière suisse.

(Fonds Morsier.)

Solde au 1 ^{er} juillet 1928	13.096, 60
Excédent des recettes 1928/29	216, 55
Solde au 1 ^{er} juillet 1929	13.313, 15

Dont: 13.000, — fr. en titres déposés à la Kantonbank, à Soleure.
 313, 15 „ carnet N° 167 165 de la Caisse d'épargne can-
 tonale, à Soleure.
13.313, 15 fr.

Soleure, juillet 1929. Pour la Société forestière suisse:
 Le caissier: *Furrer*, inspecteur forestier cantonal.

COMMUNICATIONS.

Fin d'un épicéa à verrues de grandes dimensions.

Grâce à l'amabilité de l'inspecteur forestier *M. Moreillon*, à Montcherand sur Orbe, nous avons appris que le fameux épicéa à verrues (*Picea excelsa, lusus tuberculata* Sch.) de la forêt des *Etroits*, près de Ste-Croix, dans le canton de Vaud, a séché dans le courant de cet été. Il a dû être abattu en octobre dernier.

Ce spécimen, croissant en pleine forêt, à 1084 m d'altitude, était le plus gros représentant connu en Suisse de cette variété de l'épicéa commun. Celle-ci est caractérisée par l'apparition, sur la tige, de protubérances corticales en forme de verrues pouvant atteindre une épaisseur qui va jusqu'à 10 cm. Dans le catalogue des « Beaux arbres du canton de Vaud », publié par la Société vaudoise des forestiers,¹ il est décrit comme suit :

¹ 2^e édition, volume I, page 46.

« Le fût de cet arbre frappe à première vue par le grand nombre de verrues qui l'ornent, ou le défigurent, comme on voudra. Il n'en a pas moins de 37; on les constate à partir de 1,80 m jusqu'à 7 m de hauteur, réparties sur tout le pourtour de la tige. Elles atteignent jusqu'à 25 cm de largeur et 8 cm d'épaisseur. Elles apparaissent non pas à la base des branches, ainsi que c'est généralement le cas, mais en pleine écorce. Ces verrues sont très fissurées, rugueuses, semblables à des paquets de terre lourde fraîchement bouleversée par une taupe, et recouvertes d'écoulements de résine.

Il n'existe, dans toute la région, aucun autre épicéa à verrues. »

Avant l'abatage, cet arbre avait un diamètre de 94 cm, à hauteur de poitrine, et une hauteur de 31 m. M. Moreillon en estime l'âge à environ 200 ans. Son fût était complètement pourri au pied.

Nous remercions M. *Moreillon* d'avoir bien voulu nous signaler cette regrettable fin et M. *Aug. Barbey* pour la belle photographie de l'arbre en cause qu'il a eu l'amabilité de prendre à l'intention du « Journal ».

H. B.

CHRONIQUE.

Confédération.

Ecole forestière. Au commencement du semestre d'hiver 1929/30, le nombre des étudiants à la division forestière de l'Ecole polytechnique était le suivant :

1 ^{er} cours :	9 étudiants	3 ^e cours :	9 étudiants
2 ^e »	8 »	4 ^e »	6 »

Ces 32 étudiants (en 1928 : 28) se répartissent comme suit entre les cantons d'origine :

Berne 13, Zurich 4, Grisons, Argovie, Bâle-Ville, Thurgovie et Valais chacun 2, Lucerne, Neuchâtel, St-Gall et Vaud chacun 1. A ces 31 étudiants suisses, il faut ajouter un étranger, un Français (Alsacien) qui vient de subir avec succès l'examen d'admission.

Le nombre extraordinairement élevé des candidats bernois a ainsi subi une nouvelle augmentation : 11 en 1928, ils sont aujourd'hui 13, soit $\frac{4}{10}$ de l'effectif total.

Ont quitté l'Ecole, en 1929 : 5 étudiants, dont 2 ont reçu le diplôme d'ingénieur forestier. Les 3 autres se répartissent comme suit : un a interrompu pour quelque temps ses études, tandis que les deux autres ont dû le faire pour raison de maladie.

Ainsi que nous le constatons l'an dernier, à pareille époque, l'équilibre entre l'offre et la demande, dans les rangs de nos ingénieurs forestiers, tend à se rétablir petit à petit.

Nomination d'un assistant. M. *Mathey-Doret* qui, pendant plusieurs années, fut le très actif assistant des 3 professeurs de sylviculture, ayant été nommé, à titre provisoire, secrétaire de l'Inspection fédérale des forêts à Berne, il a fallu procéder à son remplacement.